

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

Enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement concernant le projet d'un parc éolien sur la commune de BERNAY-SAINT-MARTIN



PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

Sommaire

1. Déroulement de l'enquête- bilan comptable

2. Thèmes récurrents des observations du public

2-1. Densification des parcs éoliens

2-2. Paysage -Patrimoine

2-3. Impacts humains

2-4. Impact milieu naturel

2-5. Démantèlement

2-6 Intérêt général de l'éolien

2-7. Aspects financiers

2-8. Procédure, qualité du dossier

2-9. Divers

3. Tableau des résumés des observations du public

1. Déroulement de l'enquête- bilan comptable

L'enquête publique s'est déroulée dans un climat plutôt tendu. Craignant une obstruction de l'enquête, le porteur de projet a mandaté un huissier pour dissuader et éventuellement constater lors de chaque permanence toute manifestation déplacée.

Aucun incident ne s'est produit en permanence. J'ai pu ressentir de la colère et de l'agressivité de la part de certains opposants au projet mais toujours dans la retenue. Il est à signaler que les affichages sur le terrain ont été arrachés à plusieurs reprises et le porteur de projet a dû les replacer.

Madame le maire de BERNAY-SAINT-MARTIN a fait preuve d'une très grande disponibilité et a répondu à toutes mes demandes ou questions dans les meilleurs délais.

La mise à disposition de la salle du conseil municipal de la mairie a permis de recevoir le public dans de bonnes conditions.

L'accès des Personnes à Mobilité Réduite était possible. Je pouvais recevoir 2 ou 3 personnes en même temps, et les personnes pouvaient attendre dans le hall de la mairie préservant ainsi le respect de la confidentialité.

L'enquête a eu lieu conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté en date du 5 juillet 2022 de monsieur le Préfet de la Charente Maritime.

Les observations du public pouvaient être déposées suivant différentes possibilités :

- ◆ Inscrites sur le registre d'enquête mis à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de celles-ci
- ◆ Adressées par courrier à la mairie
- ◆ Déposées auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences
- ◆ Adressées par mail à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
- ◆ sur le registre dématérialisé de la société Préambules : <https://registre-dematerialise.fr/4093>

Au cours de l'enquête :

- 28 observations ont été formulées dans le registre d'enquête,
- 6 courriers y ont été annexés,
- 205 contributions ont été enregistrées dans le registre dématérialisé, qui a comptabilisé 1477 visiteurs dont 330 ont téléchargé au moins une fois,
- 48 personnes sont venues me rencontrer dont deux à 2 reprises,
- 36 mails ont été reçus en préfecture,
- 2 observations orales ont été retranscrites

ce qui fait apparaître une forte mobilisation de la population concernant ce projet. d'exploitation d'un parc éolien à Bernay-Saint-Martin.

Le nombre de contribution total est de 277 . Une trentaine comporte plusieurs pièces jointes (jusqu'à 5) parfois volumineuses, quelques doublons ont été déposés.

Plusieurs associations se sont exprimées : Vents contraire (86), Boutonnes Environnement, AERST, VLC environnement et APEP BSM qui a également remis une pétition par mail en préfecture (154 signataires : 1 non lisible, 3 sans opinions, 2 favorables et 147 défavorables).

Pour rappel, la population de BSM : 784 (INSEE 2015)
Contributions anonymes : 39

Une large majorité des contributions exprime un avis défavorable, une vingtaine seulement sont favorables. Il est à noter qu'une dizaine d'opposants au projet ont fourni environ la moitié des contributions.

Le détail statistique est peu représentatif. En effet, le registre dématérialisé ne donne pas les IP des contributions mais m'a permis de voir que plusieurs contributions différentes, anonymes ou non, avaient la même provenance et que certaines personnes étaient associées à plusieurs provenances différentes. Le registre comptabilise en tout 101 provenances différentes .

Les personnes venues me rencontrer ont eu de nombreuses questions mais plusieurs n'ont pas souhaité écrire une observation.

J'ai pris en compte toutes les contributions et étant donnée la quantité importante d'observations formulées, j'ai choisi de reporter un résumé succins de chacune dans un tableau, ou un renvoi vers la référence du doublon, en faisant apparaître des thèmes récurrents.

Les observations formulées dans le registre sont répertoriées R1 à R28, celles émanant de courriers ou mails annexés dans le registre de C1 à C8, les documents reçus en préfecture M3 à M20, les contributions uniquement orales O1 à O2, celles du registre dématérialisé de RD1 à RD205.

2 . Thèmes récurrents des observations du public

J'ai regroupé dans les 9 thèmes ci-après une majorité d' idées exprimées dans les contributions résumées dans le tableau joint au procès verbal. Etant donné le délai imparti pour prendre en compte l'ensemble des contributions, la rédaction et la mise en page des paragraphes suivants a été simplifiée au maximum.

2-1. Densification des parcs éoliens

De très nombreuses contributions reprochent la densification des parcs sur l'ancienne Poitou-Charente, sur la Charente-Maritime, sur cette zone du Département, sur les Vals de Saintonge, sur la commune de Bernay-Saint-Martin, ou plus particulièrement autour du village de Breuilles.

Le sentiment de répartition inégale est récurrent.

Plusieurs citent le moratoire du Département 17 de 2019, l'article 51 du SRADDET pour un rééquilibrage vers le sud de la Nouvelle Aquitaine.,la Loi de sept 2022

Les Vals de Saintonge sont déjà à 130 % des objectifs du SCOT.

« Trop, c'est trop, forêt d'éoliennes, saturation visuelle, on vit dans une zone industrielle géante, encerclement insupportable, ...

Certains vivent mal la densité actuelle, d'autres l'assument parfaitement mais n'en veulent pas d'avantage, certains n'y trouvent aucun inconvénient, d'autres ne le ressentent pas, plusieurs ont affirmé que cette densification n'est pas si mal vécue vu qu'il n'y a pas d'exode rurale mais au contraire beaucoup de nouveaux arrivants récents.

2-2. Paysage -Patrimoine

De très nombreuses contributions concernent ce thème. Plusieurs accusent les parcs de « détruire » le paysage .
« Monstres, défigure, saccage, massacre les paysages »

Certaines reprochent la proximité , ou la covisibilité du parc vis à vis de l'église classée de Bernay-Saint-Martin.
Citent l'avis de la MRAe concernant l'ensemble des monuments des Vals de Saintonge
Des riverains du périmètre classé, ne comprennent pas pourquoi on les contraints eux quand les éoliennes sont autorisées.

Département touristique et non industriel

Certains trouvent que les éoliennes s'intègrent bien dans le paysage champêtre moderne, signes d'un territoire dynamique impliqué dans la transition énergétique, « moulins à vents modernes » pas plus laids que les pylônes, poteaux, antennes, immeubles, ...

2-3. Impacts humains

Nombre de contributions citent les nuisances sonores des pales et les désagréments liés aux clignotements nocturnes, une évoque des maux de tête et des décharges électriques sur son portail, une autre les désagréments des effets stroboscopiques.

Quelques reproches sur la proximité des maisons, suggestion d'une distance de 5 km, de 10 fois la hauteur des éoliennes

Economie/ emploi : Certains indiquent la nécessité de l'accompagnement financier de la commune, évoque les retombées positives pour le territoire, les agriculteurs, d'autres réfutent ces arguments

Soucis pour AOC Cognac, labels de gîtes retirés,

Consommation des terres agricoles: dénoncé par certains, interrogation pour d'autres, certains affirment que les éoliennes en consomment bien moins que d'autres projets pourtant moins nécessaires

Dévalorisation de l'immobilier : beaucoup de craintes exprimées, de documents de jurisprudence dans d'autres départements fournis, des témoignages de non dévalorisation

Déplacement de 2 circuits de rando

2.4. Impact milieu naturel

Beaucoup d'inquiétudes concernant la biodiversité, la faune, les espèces protégées et plus particulièrement les oiseaux (la bondée apivore), les chauves souris, les abeilles et le gros gibier sont exprimées.

Le souci d'effet barrière soulevé par l'avis de la MRAe est relayé plusieurs fois.

Beaucoup s'inquiètent du béton dans le sol.
artificialisation , pollution des sols, imperméabilisation partielle,

Insuffisance des mesures compensatoires et d'accompagnement

2.5.Démantèlement

Plusieurs contributions interrogent sur le recyclage, dénonce la pollution engendrée lors du démantèlement

Sommes provisionnées insuffisantes

Certains demandent qui le prend en charge, certains affirment que ce sont les agriculteurs qui devront le faire et que c'est pour cela qu'il y a des refus plus fréquents de nouveaux parcs

2.6 Intérêt général de l'éolien

Quelques contributions se prononcent contre l'éolien : Archi-polluant, prolifération anarchique sans coordination ni vision d'ensemble, inutile, ne produit pas ou très peu d'énergie, intermittent, le photovoltaïque produit plus et est moins polluant, les ER ne servent pas à la décarbonation. Les allemands renoncent à l'éolien, implique utilisation du gaz et du charbon, suppression de haies, de biodiversité, cout de l'éolien, préfèrent décroissance énergétique, résilience, ...

Quelques contributions indiquent l'intérêt de l'éolien : Urgence climatique, rapport GIEC, engagements nationaux/cop21, nécessité mix énergétique, crise énergétique, solution du moment, accompagnement financier des communes et des agriculteurs
Préférence de la proximité des éoliennes à celle d'une centrale nucléaire.

Contexte, crise énergétique, conflit Ukraine

Certains sont partagés, plusieurs m'ont dit qu'ils trouvaient difficile de se faire un avis avec toutes ces « expertises » contraires, chacun jouant sur les mots.

2.7: Aspects financiers

Quelques contributions évoquent :

Intérêts financiers uniquement pour les promoteurs, investisseurs mafieux,
redevance pour la commune trop faible , plus faible que pour le premier parc

Souhait de plus de visibilité sur les retombées locales

Critique du plan financier du dossier

Approbation des retombées locales.

Suggestion de financement participatif

2.8 Procédure, qualité du dossier :

Ce thème est à l'origine de nombreuses contributions produites essentiellement par l'APEP de BSM, Philippe Rémy, président de cette association ou M. DE Héneau, étayées juridiquement par quelques personnes, et relayées largement.

Dans une lettre au préfet, M.Remy, explique son avis défavorable, récapitule ses diverses interventions dans le RD, et joint plusieurs dossiers d'analyse des documents de l'enquête :

- 1) analyse du dossier de DAE
- 2) Avifaune et Chiroptères
- 3) Etude du plan de financement
- 4) Informations de nature à induire la population et/ou les services instructeurs en erreur
- 5) Défaut d'information et de concertation
- 6)Préservation de la ressource en eau

Dans différentes contributions sont remis en cause :

La maîtrise foncière, l'étude de saturation et d'encerclement, le respect de la démarche ERC, la durée de l'étude du vent, l'évaluation des productibles, la non présentation des données brutes de biodiversité conforme , ...

Une personne trouve que les éléments du dossier sont trop basés sur la bibliographie et ne sont pas assez informés localement

Quelques contributions trouvent le dossier exemplaire, indiquent que des critiques reposent sur des éléments tronqués, sortis du contexte et sur des textes parfois postérieurs au rendu de l'étude.

2.9 Divers

D'autres thèmes ont été abordés :

Repowering : de l'ancien parc, du projet, taille des éoliennes du projet

Soucis vols Aeroclub

Impacts sur le milieu physique : sacrifice du réseau hydrographique

Risque incendie

Manque de remise en état des chemins après travaux

Propositions de plantations de parcelles enclavées dans massifs boisés

devenir des éoliennes en cas de reprise ou défaillance de WPD ?

Si parc éolien en mer : inutilité des autres parcs

Climat social endommagé à cause de ce projet

Critiques des contributions / forum

Suggère concertation organisé par CNDP

Mise en cause des élus, de la commission d'enquête, « L'enquête, c'est du vent »

Les collectivités locales sont contre le projet

A l'issue de l'enquête, j'ai eu un entretien avec Mme le maire : elle a confirmé qu'il y avait eu plusieurs nouveaux arrivants sur la commune, les maisons se sont bien vendues, elles n'ont pas été bradées, il y a également 3 constructions en cours.

Elle indique que la commune est en permanence sollicitée par des promoteurs, qu'elle a refusé plus d'une vingtaine de propositions bien moins sérieuses que celle de WPD. La concertation a permis de négocier entre autre une diminution du nombre d'éoliennes de 8 à 6 , de limiter la hauteur de celle-ci à 180 m . Elle déplore que certaines personnes sortent des propos de leur contexte pour les utiliser négativement, m'indique que l'APEP a organisé une réunion publique la veille du conseil municipal d'octobre 2022.

3. Tableau des résumés des observations du public

Le tableau est en pièce jointe ci-après.

Communiqué à Madame Gautier, représentant le porteur de projet,

Le 4 novembre 2022

Le commissaire enquêteur,

Christine YON



Remis le 4/11/2022.

